

Compte Rendu de la e-réunion du 19 janvier 2026

Président de séance : M. Edmond MICHALSKI
Secrétaire de Séance : Mme Aurélie WERNET MICHALSKI
Membres présents : MM. Jacques BELOCCHI, Jamel GUESMIA, Patrick KRIEG, Armand LEIDIG, Anthony SARTORI
Assistent : MM. Patrice KIHLE (CD) et Michel WIRIG (CD)
Membres excusés : MM. Armand KLEIN, Joël ROMANG, Roland SCHIBY

POSSIBILITES D'APPEL

Conformément à l'article 8c du règlement de la Coupe de Moselle Seniors Challenge « ALFRED SCHWEITZER », les présentes décisions, concernant les homologations de résultat, sont susceptibles d'appel par courrier électronique obligatoirement identifiable avec en tête du club dans un délai de deux jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision, devant la Commission d'Appel du District Mosellan de Football qui jugera en dernier ressort.

PAIEMENT DES SOMMES DUES

En application de l'article 8b du règlement de la Coupe de Moselle Seniors Challenge « ALFRED SCHWEITZER » le montant des frais de dossier fixé au statut financier du DMF est débité du compte du club concerné.

3^e TOUR COUPE DE MOSELLE

A ce jour, cinq (5) matchs restent à jouer et sont programmés le 22/02/2026

Un (1) match a été arrêté et est en cours de traitement par la commission disciplinaire

Afin d'optimiser la tenue des rencontres, deux (2) matchs ont été inversés :

- FAMECK 2 – OTTANGE
- COUME - BAMBIDERSTROFF

32^E FINALE COUPE DES EQUIPES RESERVES

A ce jour, six (6) matchs restent à jouer et sont programmés le 22/02/2026

Afin d'optimiser la tenue des rencontres, 2 matchs ont été inversés :

- STIRING 2 – WITTRING 2
- SARRALTROFF 2 – DANNELEBOURG 2

FINALES COUPE DE MOSELLE ET COUPE DES EQUIPES RESERVES

Trois (3) clubs ont candidaté pour organiser les finales du 21 juin 2026.

Au vu des critères du cahier des charges, la commission a établi un classement qui sera soumis à la validation du CD lors de sa réunion du 9 février 2026.

Le président
Edmond MICHALSKI

La rédactrice du PV
Aurélie WERNET MICHALSKI